



Le Syndicat des Pilotes du groupe Air France
Section Air France

SPAF Roissypole – Bât Aéronef - 5 rue de Copenhague - 95731 Roissy CDG Cedex - Tél : 01 46 86 66 05 - Email : contact@syndicatspaf.com

Roissy, Orly le 18 juillet 2023

CONSIGNE ATTENTE WCH

A l'occasion du pic estival d'activité, les pilotes constatent à nouveau une très nette dégradation du traitement des passagers en WCH à CDG.

Les équipages en payent directement les conséquences. Le SPAF a décidé d'écrire à notre Directrice Générale A. RIGAIL, afin que la compagnie trouve immédiatement une solution. Même si cette assistance que nous devons à nos passagers relève d'ADP, rien n'empêche AF d'avoir des équipes disponibles pour pallier les manquements, quitte à se retourner ensuite contre ADP.

Tout porte à croire que la pression sur les effectifs sol du HUB a poussé la Direction à transférer sur les PN la charge de relancer une assistance manquante, ou retardée. Au-delà de cette méconnaissance de nos contraintes à l'arrivée et au débarquement quelque chose nous dit que tout cela ne déplaît finalement pas à certains responsables d'Air France, au HUB notamment.

Cette propension à se défausser de ses responsabilités, sans en mesurer toutes les conséquences, est devenue en quelque sorte une marque de fabrique !

Le reste des désagréments, ce sont les PN qui, non rémunérés, en subissent les conséquences, en restant de longues minutes dans l'avion à attendre le bon vouloir de l'escale et d'ADP.

En réponse aux réclamations des RP, la Direction avait mis en place une procédure permettant de modifier l'heure de fin du temps de service dès lors qu'il dépasse celui normalement décompté : le CDB doit contacter la Régulation PN et rédiger un PR.

Cela demeure très insuffisant et c'est pourquoi, en attendant qu'une solution pérenne efficace soit mise en place, le SPAF demande que soit versé aux pilotes 1 PV supplémentaire au-delà d'un quart d'heure d'attente dès lors qu'ils attendent en fin de service de vol qu'on daigne venir chercher les WCH présentes à bord et 2 PV si l'attente dure plus d'une heure (nous n'osons envisager une attente supérieure !) ...

Dans l'immédiat, le SPAF vous demande d'appliquer la consigne syndicale suivante, afin de préserver la sécurité et le confort de nos passagers, la responsabilité de l'équipage, mais aussi de simplifier ses tâches durant ces attentes :

Le Bureau du SPAF

- 1. Aucun intervenant (mécanique, catering, ménage, vidéo, etc.) ne doit accéder à bord (ou que ce soit) tant que des passagers sont présents à bord sous la responsabilité du CDB et de l'équipage.**

- 2. Attendez impérativement que tous les passagers - WCH en particulier - aient débarqué pour débuter l'avitaillement pour le vol suivant.**